



SEPTEMBRE 2026  
VOLUME 16, NUMÉRO 7

# Le Babillard

JOURNAL MENSUEL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE ST-CÔME-LINIÈRE

Pour urgence de fin  
de semaine  
(ex: Égouts bouchés,  
ponceaux arrachés,  
grosse fuite d'eau)  
418 225-6305

**fête du village**

**Samedi 10 octobre 2026**

**12h à 16h** **Gratuit**

Hot-Dogs Gratuits  
Café, Jus, etc.  
Musique  
Jeux géants  
Jeux de poche  
animations

pour tous les âges

Paintball  
Maquillages  
ateliers de bricolage  
Jeux Gonflables

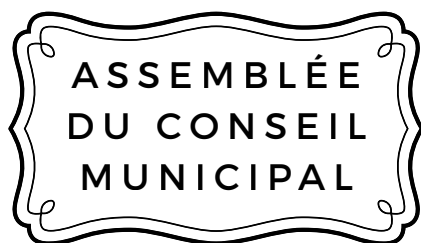
**annulée en cas de mauvais temps**

**LIEU: PARC-DES BERGES-DU-LOUP (TERRAIN DE SOCCER) 1645 RUE DUMAS SAINT-CÔME-LINIÈRE**

|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Procès-verbal : 14 septembre 2026; Dates réunions conseil municipal                                     | 2-6 |
| Horaire bureau municipal; Offre d'emploi – Journalier; Dépôt de feuilles mortes                         | 7   |
| Vidanges inst. septiques                                                                                | 8   |
| Messe Western; Café jasette; Cadets                                                                     | 9   |
| Formation Gardiens avertis et Prêts à rester seuls                                                      | 10  |
| Karaté; Viactive                                                                                        | 11  |
| Patin libre; Hockey libre; Bingo aînés                                                                  | 12  |
| Location salle Optimiste; Offre location casse-croûte; Offre d'emploi – Cuisinier/ère; aide alimentaire | 13  |
| Concours Halloween                                                                                      | 14  |
| Bibliothèque municipale                                                                                 | 15  |
| Spectacle En route vers Noël                                                                            | 16  |
| Société historique                                                                                      | 17  |
| Collecte des ordures; Recyclage; Chevaliers de Colomb; fermières; FADOQ                                 | 18  |
| Centre de prière; Cimetières                                                                            | 19  |
| Répît 2-5 ans; Havre l'Éclaircie; Comptoir d'aubaines; Club de course; Aide aux logements               | 20  |
| Lampadaires de rue défectueux; Dépôt d'huiles; Recherche d'emploi                                       | 21  |
| Développement économique; Logements à louer; covoiturage                                                | 22  |
| Taxi collectif; Logement HLM; Popote roulante; CEPS Bce-Etch.; Le Sillon                                | 23  |
| Prêt matériel médical; Passeport animal; Encombrants ménagers                                           | 24  |

## RAPPEL:

Le 4<sup>e</sup> versement des taxes municipales vient à échéance le **13 octobre 2026**.  
Des frais s'ajoutent aux paiements effectués après cette date.  
Merci de votre collaboration.



Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée ordinaire du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 14 septembre 2026.

(Ce procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026 est publié sous toute réserve de son adoption prévue en prochaine séance régulière du conseil municipal.)

### **COMPTES À ACCEPTER**

26-09- 216 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'août 2026 soient acceptés selon les chèques M2600340 à M2600348 et M2600385, C2600349 à C2600384 et L2600346 à L2600388 pour un déboursé total de 784 729.05 \$ incluant les salaires.

### **AVIS DE MOTION – REGLEMENT NO 448-2026 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA PART CONTRIBUTIVE DE LA MUNICIPALITE A L'EGARD D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA REALISATION D'UN DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL ET POUR LA REALISATION DE TRAVAUX A LA CONDUITE D'EAU D'AMENEE DANS LA 17E RUE PROJETEE LE TOUT COMPORTANT UNE DEPENSE DE 1 465 932 \$ ET UN EMPRUNT DU MEME MONTANT REMBOURSABLE SUR 20 ANS**

26-09-217 Le conseiller, M. Alain Bouchard, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no

448-2026 concernant le paiement de la part contributive de la municipalité à l'égard d'un protocole d'entente pour la réalisation d'un développement résidentiel et pour la réalisation de travaux à la conduite d'eau d'amenée dans la 17e Rue projetée le tout comportant une dépense de 1 465 932 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur 20 ans.

Dépôt du projet et dispense de lecture.

### **DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 658, ROUTE LANGEVIN – LOT 3 747 564**

#### **Nature et effets**

26-09-218 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'un garage résidentiel ayant une superficie au sol de 125 m<sup>2</sup>, dépassant donc celle du bâtiment principal de 28 m<sup>2</sup>. L'article 4.3 b du règlement de zonage no 148-06 stipule que la superficie maximale d'un garage privé non contigu au bâtiment principal ne peut excéder 100% de la superficie au sol du bâtiment principal.

#### **Identification du site concerné**

Lot 3 747 564 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 658, route Langevin afin d'autoriser la construction d'un garage résidentiel avec une superficie de 125 m<sup>2</sup>,

dépassant donc celle du bâtiment principal de 28 m<sup>2</sup>.

### **DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 1326 ET 1328, 13E RUE – LOT 6 701 864**

#### **Nature et effets**

26-09-219 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser deux lotissements qui auraient respectivement 12.17 m et 12.18 m de façade au lieu des 16 m exigés pour un terrain à usage unifamilial, et ce, selon le règlement de lotissement no 149-08, à l'article 3.2.2.

#### **Identification du site concerné**

Lot 6 701 864 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1326 et 1328, 13e Rue, lot 6 701 864, afin d'autoriser deux lotissements ayant respectivement 12.17 m et 12.18 m de façade au lieu des 16 m exigés.

### **APPUI — DEMANDE AUTORISATION CPTAQ — ALIENATION LOT 4 891 648**

26-09-220 CONSIDÉRANT QUE M. Rosaire Poulin est propriétaire du lot 4 891 648 du cadastre du Québec, situé sur le territoire de la Municipalité de St-Côme-Linière;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite procéder à l'aliénation du lot 4 891 648 ;

CONSIDÉRANT QUE le lot visé est situé en zone agricole et que cette aliénation est assujettie à

l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), conformément à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation vise à permettre au propriétaire des lots voisins, M. Stéphane Paquet (ferme Transit Inc.) d'acquiescer ce lot afin d'habiter la résidence s'y trouvant présentement;

CONSIDÉRANT QUE l'aliénation projetée ne compromet pas les possibilités d'utilisation du lot à des fins agricoles puisqu'une résidence ayant un droit acquis s'y trouve déjà;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux dispositions applicables de la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de St-Côme-Linière, notamment au règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande et juge opportun d'appuyer celle-ci auprès de la CPTAQ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME BIANCA PERREAULT, SECONDÉ PAR M. HAROLD LÉTOURNEAU ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le conseil municipal de St-Côme-Linière appuie la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant l'aliénation du lot 4 891 648, situé sur le territoire de la Municipalité de St-Côme-Linière;

QUE le conseil municipal recommande à la CPTAQ d'accorder l'autorisation demandée, sous réserve du respect des lois et règlements applicables;

QUE la présente résolution soit transmise à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de faire partie du dossier de la demande d'autorisation.

**AUTORISATION TRAVERSE  
TUYAU D'EAU POTABLE –  
RANG 8 – M. STEPHANE  
PAQUET (FERME TRANSIT INC.)**

26-09-221 ATTENDU la demande d'autorisation reçue de M. Stéphane Paquet de passer un tuyau d'eau potable sous le chemin du rang 8 afin de collecter le puits se trouvant sur la propriété du 1478, rang 8 à son étable se trouvant sur le lot 4 891 067 situé de l'autre côté du chemin;

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement

QUE l'on autorise M. Stéphane Paquet à réaliser les travaux nécessaires, le tout à ses frais, pour permettre le branchement de son étable au puits situé au 1478, rang 8. M. Paquet devra aviser le directeur des travaux publics de la date prévue des travaux;

QUE, si le chemin du rang 8, à l'endroit de la tranchée, nécessite des réparations non habituelles l'année suivant ces travaux (ex. : ajout de gravier supplémentaire), celles-ci seront aux frais de M. Paquet;

QUE M. Paquet soit responsable d'identifier clairement sa conduite afin d'éviter les bris lors de travaux municipaux et la municipalité ne pourra être tenue responsable d'aucun bris ou problème relié à cette conduite d'eau potable.

**RÉGIE DES ALCOOLS, DES  
COURSES ET DES JEUX –  
DÉSIGNATION PERSONNES  
RESPONSABLES**

26-09-222 Il est proposé par M. Pascal Poulin, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que Mme

Lucie Gilbert, résidant au 1468, 23e Rue, à St-Côme-Linière, et Mme Chantal Poulin, résidant au 48, chemin des Lacs Paquet à St-Côme-Linière, soient désignées comme personnes responsables des demandes de permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la municipalité de St-Côme-Linière.

**EXCAVATION PAUL  
JACQUES INC. –  
DÉVELOPPEMENT 17E  
RUE –MODIFICATION  
ENTENTE PROMOTEUR**

26-09-223 ATTENDU la possibilité de conclure une entente entre la municipalité et un requérant concernant la réalisation de travaux d'infrastructures municipales et de partage des coûts conformément aux règlements no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et no 403-2023 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant les règlements no 325-2019 et 337-2019;

ATTENDU la demande faite par Excavation Paul Jacques Inc. et les démarches faites avec la municipalité concernant un projet de développement résidentiel dans la 17e Rue sur le lot 6 727 768;

ATTENDU l'entente signée avec Excavation Paul Jacques Inc. conformément à la résolution no 25-09-222;

ATTENDU que suite à la réception des plans finaux, de l'estimation du coût des travaux et de retard dans les délais prévus, il y a lieu de mettre à jour cette entente;

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement

QUE l'on autorise M. Martin Rodrigue, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, à signer l'entente mise à jour avec Excavation Paul Jacques Inc. concernant la réalisation de travaux d'infrastructures municipales dans la 17e Rue et un partage des coûts relatifs à ces travaux conformément aux règlements no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et no 403-2023 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant les règlements no 325-2019 et 337-2019;

QUE la 1re entente signée avec Excavation Paul Jacques Inc., en date du 3 octobre 2025, conformément à la résolution no 25-09-222, soit annulée et remplacée par cette nouvelle entente.

**ARTELIA – COÛTS  
ADDITIONNELS –  
INTEGRATION DE  
NOUVELLES DONNÉES –  
ÉTUDES GÉOTECHNIQUE  
ET CARACTÉRISATION  
ENVIRONNEMENTALE  
SOMMAIRE DES SOLS**

26-09-224 Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement d'accepter les coûts additionnels de 5 100 \$ plus taxes présentés par Artelia, pour le projet no 29057-22-019 Réfection de la route Rodrigue accepté selon la résolution no 26-05-128, afin d'intégrer de nouvelles données au rapport d'étude géotechnique et de caractérisation

environnementale des sols et des MGR, et ce, dans le but d'ajouter des scénarios de dimensionnement tel que décrit dans leur proposition du 10 septembre 2026.

**OFFRE DE SERVICES –  
WSP – SURVEILLANCE  
17E RUE**

26-09-225 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par WSP, no 2026CA673867, au montant de 41 711 \$ plus taxes, pour le mandat de surveillance bureau et chantier dans le cadre des travaux du développement résidentiel de la 17e Rue.

**EMBAUCHE MME  
MELANIE CHAMPAGNE –  
BRIGADIÈRE SCOLAIRE**

26-09-226 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on embauche Mme Mélanie Champagne, au poste de brigadière scolaire, et ce, selon les conditions établies. La date à considérer comme premier jour d'emploi est le 31 août 2026.

**EMBAUCHE MME DENISE  
MORIN – BRIGADIÈRE  
SCOLAIRE**

26-09-227 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que l'on embauche Mme Denise Morin, au poste de brigadière scolaire, et ce, selon les conditions établies. La date à considérer comme premier jour d'emploi est le 31 août 2026.

**EMBAUCHE M. WILLIAM  
BRISSON – POMPIER  
SERVICE INCENDIE**

26-09-228 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement que l'on embauche M. William Brisson, à titre de pompiers pour le service incendie de la municipalité de St-Côme-Linière, selon les conditions de travail déjà existantes et avec une période de probation de six mois, tel que recommandé par M. Jean-François Bolduc, chef pompier.

**RACHAT ÉQUIPEMENT  
CASSE-CROÛTE DE  
L'ARÉNA**

26-09-229 ATTENDU que l'entreprise 9534-6862 Québec Inc. (Casse-croûte Linière) ne souhaite pas renouveler son bail de location du casse-croûte de l'aréna;

ATTENDU que plusieurs équipements ont été ajoutés dans le local du casse-croûte par le locataire 9534-6862 Québec Inc. et qu'il offre à la municipalité d'en faire l'achat;

Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que l'on accepte de faire l'achat, au coût de 8 000 \$ plus taxes, des équipements ajoutés au local du casse-croûte de l'aréna par l'entreprise 9534-6862 Québec Inc., tel que plus amplement détaillé dans la liste d'inventaire fournie à la municipalité.

**ENTENTE ENTRAIDE INCENDIE**

26-09- 230 CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Beauce-Sartigan

implique, pour plusieurs municipalités et régies, le recours à l'entraide afin d'assurer la couverture des risques ou de répondre à un incendie, un sinistre ou un sauvetage nécessitant des ressources supplémentaires;

CONSIDÉRANT que les municipalités et régies participantes souhaitent conclure une entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages;

CONSIDÉRANT que cette entente vise à encadrer les modalités applicables aux demandes d'assistance entre les parties, notamment quant au mode de fonctionnement, aux obligations des parties, aux procédures opérationnelles, aux responsabilités, aux assurances ainsi qu'à la répartition des coûts d'opération;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Beauce-Sartigan, par sa résolution numéro 2026-08-142 adoptée le 19 août 2026, recommande aux municipalités de procéder à l'adoption du projet d'entente d'entraide incendie;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance du projet d'Entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages et se déclare satisfait de son contenu; En conséquence, sur la proposition de M. Pascal Poulin, secondée par M. Alain Bouchard, il est résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Côme-Linière approuve l'Entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages, telle que soumise;

QUE le maire, M. Martin Rodrigue, et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Chantal Poulin, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Côme-Linière ladite entente ainsi que tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution;

QUE la présente entente remplace le protocole d'entente en matière d'entraide en cas d'incendie adoptée le 8 novembre 2001 par la résolution 00-02-021;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Beauce-Sartigan.

#### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

26-09-231 ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser

les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, M. Pier-Luc Rancourt, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de M. Harold Létourneau, appuyée par M. Alain Bouchard, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Chantal Poulin est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉPLOIEMENT DE 4 500 BORNES DE RECHARGE DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE D'HYDRO-QUÉBEC**

26-09-232 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Côme-Linière souhaite contribuer à l'électrification des transports et favoriser l'utilisation de véhicules

électriques sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le Circuit électrique d'Hydro-Québec, en partenariat avec les municipalités du Québec, offre un programme visant le déploiement de bornes de recharge publiques afin de répondre aux besoins des utilisateurs de véhicules électriques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite présenter une demande d'aide financière auprès d'Hydro-Québec dans le cadre de ce programme afin de permettre l'implantation de deux bornes doubles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement projeté est situé dans le stationnement de l'église, lequel répond aux besoins de recharge de la population, des visiteurs et des utilisateurs de véhicules électriques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est disposée à assumer sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts qui ne seraient pas couverts par l'aide financière, selon les modalités du programme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à respecter les conditions et exigences applicables au programme d'Hydro-Québec;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN BOUCHARD, SECONDÉ PAR MME BIANCA PERREAU ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Côme-Linière autorise le dépôt d'une demande d'aide financière auprès d'Hydro-Québec, dans le cadre du programme de déploiement de 4 500 bornes de recharge du

Circuit électrique, pour l'installation de deux bornes doubles sur le territoire municipal;

QUE le conseil municipal autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout formulaire, document, entente ou autre document requis relativement à cette demande d'aide financière;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités, conditions et obligations applicables au programme ainsi que, le cas échéant, les engagements découlant de l'acceptation de la demande;

QUE les crédits nécessaires à la réalisation du projet, correspondant à la part municipale des coûts, soient prévus au budget municipal, sous réserve de l'acceptation de la demande d'aide financière et des autorisations budgétaires requises.

#### **PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DU TRAVAIL**

26-09- 233 ATTENDU l'obligation de la CNESST d'avoir un Programme de prévention santé, sécurité et qualité du travail; ATTENDU que Lussier a soumis à la municipalité le Programme de prévention 2026-2027 pour les employés municipaux ainsi que celui pour le service incendie;

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement

QUE l'on accepte le Programme de prévention 2026-2027, préparé par Lussier, pour les employés municipaux ainsi que celui pour le service incendie;

QUE l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, à signer les diverses politiques se retrouvant dans chacun des deux Programmes de prévention (Politique en matière de santé et sécurité du travail, la Politique de déclaration des lésions professionnelles, la Politique d'assignation temporaire et la Politique de prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail);

QUE la municipalité désigne Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, et Mme Caroline Lacombe, directrice générale adjointe, et Mme Gwenaëlle Faïs, adjointe administrative, comme personnes ayant l'autorité d'agir en son nom dans le cadre de la Politique de déclaration des lésions professionnelles.

#### **Conseil municipal**

Martin Rodrigue, maire

Harold Létourneau,  
conseiller poste 1

Bianca Perreault,  
conseillère poste 2

Pascal Poulin,  
conseiller poste 3

Alain Dumas,  
conseiller poste 4

Alain Bouchard,  
conseiller poste 5

Kim Boulanger,  
conseillère poste 6

#### **Prochaines assemblées régulières du conseil municipal 2026**

Mardi 13 octobre, 19h

Lundi le 9 novembre, 19h

Prenez note que les assemblées ont lieu à la salle Optimiste au 2e étage de l'aréna.

### Diffusion des séances de conseil

Habituellement disponible 24 heures après la réunion.

Un lien direct est sur le site Internet de la municipalité, **[www.stcomelinere.com](http://www.stcomelinere.com)** Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



### BUREAU MUNICIPAL HEURES D'OUVERTURE DU LUNDI AU JEUDI:

8 H - 12 H 00

13 H - 16 H 30

**VENDREDI:**

8 H - 12 H 00



### OFFRE D'EMPLOI SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS JOURNALIER / OPÉRATEUR DE MACHINERIE

#### Principales fonctions :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le candidat devra faire l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, conduire divers équipements, effectuer des travaux de déneigement, effectuer le chargement des camions, faire l'entretien normal des camions et toutes autres tâches reliées au travail de journalier.

#### Statut de l'emploi :

Temps plein, 40 heures / semaine  
Permanent, à l'année

#### Exigences :

Permis de conduire valide, classe 3  
Expérience pertinente en déneigement et en mécanique constitue un atout  
Bon jugement, responsable, honnête et débrouillard  
Bonne capacité physique

#### Conditions de travail :

Salaire selon la convention collective  
Avantages sociaux (REER, assurance collective, congés fériés, congés sociaux, congés mobiles, congés de maladie)

Les personnes intéressées doivent envoyer leur CV à Mme Chantal Poulin par courriel [dgscome@stcomelinere.com](mailto:dgscome@stcomelinere.com) ou se présenter en personne au bureau municipal situé au 1362, rue Principale à St-Côme-Linière.

Chantal Poulin  
Directrice générale

## Dépôt de feuilles mortes

Le dépôt des sacs de feuilles mortes est situé au garage municipal, au 1555, route Kennedy. Les feuilles doivent être obligatoirement dans des sacs (sacs à ordures pas trop gros). Il ne doit y avoir que des feuilles. Notez que ces sacs ne seront pas ramassés avec la collecte régulière des ordures.

**Vous pourrez apporter vos sacs  
jusqu'au dimanche 22 novembre.**

**Merci de votre collaboration!**

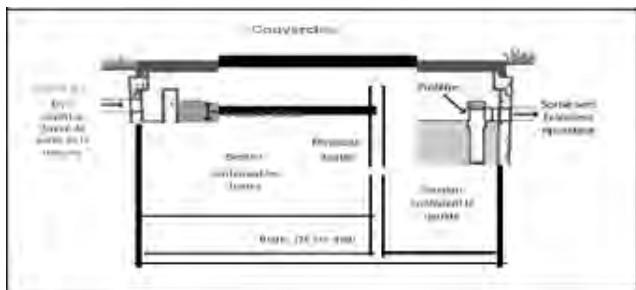
## Vidanges des fosses septiques

### 1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques:

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées complètement.



### **Consignes à respecter - Vidanges installations septiques**

Tous les points ci-dessous doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

### Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques:

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

### 2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

**Cédule 2026**  
**14 au 25 septembre 2026**

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.

10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.

11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.



Photo 1  
Couvercle  
BIEN dégagé

Photo 2  
Couvercle PAS  
bien dégagé

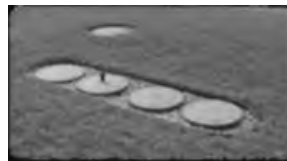


Photo 3  
Couvercles en  
polyéthylène doivent  
être dévissés

### Centre régional de traitement des boues

Par courriel: [fosse@vsjb.ca](mailto:fosse@vsjb.ca)  
(une confirmation vous sera acheminée)  
ou **418-226-5300**  
(du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

# Messe Western



Samedi le 3 octobre 2026  
en l'église de Saint-Côme

Concert à 15h15  
Messe à 16h00

suivi d'un souper-méchoui  
qui sera servi à 18h00  
à la Salle Optimiste

Soirée animée par Cédric Landry

Pour infos : Sandra Bougie  
Patrick Bougie  
Jeannine Roy

Jean-Louis Bolduc  
Claude Tremblay

40.00 \$ / personne  
incluant un verre de vin

(5.00 \$ / soirée seulement)



*Viens célébrer avec nous !*

Mercredi  
13h30



POUR TOUS  
Gratuit

Bureau de  
l'ABBS, place  
Centre-Ville

418-228-0007

**Café -Jasotte  
Saint-Côme**

- |         |                                                  |
|---------|--------------------------------------------------|
| 14 oct  | La femme séduit l'homme, ou elle-même?           |
| 28 oct  | Femmes, incluses ou exclues de la politique?     |
| 11 nov  | Femmes de Science et reconnaissance sociale      |
| 25 nov  | Femmes écrivaines et artistes, nouvelle réalité? |
| 9 déc   | La Femme est-elle naturellement maternelle?      |
| 6 janv  | L'intrépidité des Femmes exploratrices           |
| 20 janv | L'intuition féminine... pourquoi pas masculine?  |
| 3 fév   | Les rôles et raisons des femmes dans les contes  |
| 17 fév  | Naissances, deuils, et rôle de la Femme          |
| 10 mars | Les religions et la place donnée aux Femmes      |

**APPRENDRE -- SERVIR -- PROGRESSER**



**INSCRIPTION**

**CADETS DE L'AIR**

ACTIVITÉS GRATUITES  
DE 12 À 18 ANS

**DÈS SEPTEMBRE**

**Tous les vendredis 18h30 à 21h**  
**Sous-sol Église de l'Assomption**

☎ (418) 227-1973 ✉ 890aviation@cadets.gc.ca

🌐 <https://escadron890.ca/> 📱 Escadron 890 St-Georges

# Formations "Gardiens avertis"

## et "Prêts à rester seuls"

Inscription obligatoire en  
ligne via Qidigo

Questions: 418 685-3825 poste 304



**PLACES LIMITÉES**

**GARDIENS AVERTIS**

21 novembre 2026

8h à 16h

**L'ENFANT DOIT**

**AVOIR 11 ANS**

**ET PLUS. 65\$**

**PRÊTS À RESTER**

**SEULS**

21 novembre 2026

8h à 14h

**L'ENFANT DOIT**

**AVOIR 9 ANS ET**

**PLUS. 60\$**

**POUR LA FORMATION, VOUS AUREZ BESOIN:**

- POUPÉE OU TOUTOU DE GROSSEUR MOYENNE  
POUR LA MISE EN COUCHE (FACULTATIF)
- CRAYON
- COLLATIONS ET REPAS
- SOULIERS D'INTÉRIEUR

**FORMATION DE LA CROIX ROUGE CANADIENNE**  
**SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA SAINT-CÔME-LINIÈRE**



# École de Karaté Shotokan International

## COURS DE KARATÉ

**SALLE OPTIMISTE  
(ARÉNA SAINT-CÔME)**

Art martial japonais qui a comme objectif d'améliorer :  
concentration, confiance en soi, coordination, stress...

Le karaté aide à la mémoire et ralentit  
la perte de motricité.

**RABAIS  
FAMILLE**

Cours: de 18h00 à 20h00



Prix : 95,00 \$/3 mois

Possibilité de cours après l'école

### HORAIRE DES COURS

Débutants : Mardi 18h00 à 19h00

Avancés : Mardi 19h00 à 20h00



Diplômés du Japon

Instructeur en chef

Michel Morin, 6e dan  
Entraîneur certifié

Instructeur

Roger Lafontaine, 2e dan

\* Début des cours : mardi 2 septembre

\* Inscription acceptée en tout temps

**418-225-6807 / 418-685-2203 / skifbeauce@gmail.com**

## Viactive St-Côme de soir

LES MERCREDIS SOIR

DE 18H30 À 19H30

AU 2E ÉTAGE DE L'ARÉNA

À PARTIR DU

30 SEPTEMBRE

**Gratuit**

Animatrice: Nathalie Vigneault



**Bienvenue à tous et à toutes!**

## Viactive St-Côme de jour

LES MARDIS MATIN

DE 10H00 À 11H00

AU 2E ÉTAGE DE L'ARÉNA

À PARTIR DU

29 SEPTEMBRE

**Gratuit**

Animatrice: Odile Lessard



**Bienvenue à tous et à toutes!**

**Municipalité**  
St-Côme Linière

# PATIN Libre

**LES JEUDIS**  
19h - 19h50

**LES DIMANCHES**  
11h - 11h50

**TARIFS D'ENTRÉE**

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Inscrits 0 - 5 ans | Gratuit |
| 6 - 12 ans         | 2 \$    |
| 13 ans et plus     | 3 \$    |
| Famille            | 6 \$    |

*Plaisir pour toute la famille!*

*Au plaisir de vous voir sur la glace!*

**Municipalité**  
St-Côme Linière

# HOCKEY LIBRE

**LES VENDREDIS**

**14 ANS ET MOINS**  
15h30 - 16h50

**15 ANS ET PLUS**  
17h - 18h20

**ÉQUIPEMENT COMPLET OBLIGATOIRE**  
INCLUANT CACHE-COU

**TARIFS D'ENTRÉE**

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| Enfants de 12 ans et moins | 3 \$  |
| 13 ans et plus et adultes  | 6 \$  |
| Famille                    | 12 \$ |

*Plaisir de jouer dans notre communauté!*

*Au plaisir de vous voir sur la glace!*

**PATIN LIBRE**  
*Aînés*

**Les lundis**  
15h00

**GRATUIT**

**Municipalité**  
St-Côme Linière

*Au plaisir de vous voir sur la glace!*

**BINGOS DES AÎNÉS**  
**AUTOMNE 2026**

**23 SEPTEMBRE 13H30**  
**21 OCTOBRE 13H30**  
**18 NOVEMBRE 13H30**  
**16 DÉCEMBRE**  
**DÎNER 12H00**  
**BINGO 13H30**

**Aréna Saint-Côme-Linière**  
**(Salle Optimiste)**



Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

## Aréna St-Côme-Linière

Pour informations supplémentaires,  
veuillez contacter le service des loisirs.  
Tél.: (418) 685-3825 poste 304  
courriel : loisirs@stcomeliniere.com



**LOCATION  
SALLE  
OPTIMISTE**  
POUR VOS:  
BAPTÊMES, SHOWERS,  
PARTYS DE BUREAU,  
FÊTES FAMILIALES, ETC.  
PLUSIEURS  
DISPONIBILITÉS  
CONTACTEZ LE SERVICE  
DES LOISIRS  
418 685-3825 POSTE 304

L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce-Sartigan  
(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins  
418-228-0097  
aidealimentaire5@gmail.com  
Partenaires du développement social

## OFFRE DE LOCATION DE CASSE-CROÛTE D'ARÉNA DE SAINT-CÔME-LINIÈRE



DISPONIBLE  
À PARTIR DU  
**1<sup>ER</sup> OCTOBRE**



AVEC UNE  
CLIENTÈLE ÉTABLIE

Une belle opportunité d'affaires  
au cœur de notre communauté!



POUR PLUS D'INFO,  
CONTACTER LA MUNICIPALITÉ  
**418 685-3825**  
POSTE 202



## LA MUNICIPALITÉ RECHERCHE

## CUISINIER OU CUISINIÈRE

POUR OPÉRER LE  
**CASSE-CROÛTE  
DE L'ARÉNA**



POSTE DISPONIBLE  
POUR LA SAISON  
OU À L'ANNÉE

**INTÉRESSÉ(E) ?**  
POUR PLUS D'INFORMATION,  
COMMUNIQUEZ AVEC LA  
MUNICIPALITÉ  
418 685-3825



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au 1551, 19e Rue. N'hésitez pas à communiquer avec nous au (418) 685-3825 poste 205 pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook.

## Chute à livres

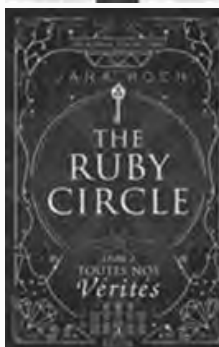
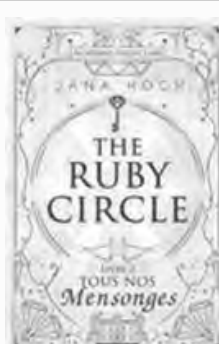
- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture.
- Veuillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est bien refermé.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement

| Octobre                   |                                          |                           |      |             |             |          |
|---------------------------|------------------------------------------|---------------------------|------|-------------|-------------|----------|
| Lundi                     | Mardi                                    | Mercredi                  | Judi | Vendredi    | Samedi      | Dimanche |
|                           |                                          |                           | 1    | 2           | 3           | 4        |
|                           |                                          |                           |      | FERMÉE      | FERMÉE      |          |
| 5                         | 6                                        | 7                         | 8    | 9           | 10          | 11       |
| 8H30-12H00<br>13H00-16H30 | 8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 | 8H30-12H00<br>18H30-20H00 |      | 18H30-20H00 | FERMÉE      |          |
| 12                        | 13                                       | 14                        | 15   | 16          | 17          | 18       |
| FERMÉE<br>ACTION DE GRACE | 8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 | 8H30-12H00<br>18H30-20H00 |      | FERMÉE      | 10H00-12H00 |          |
| 19                        | 20                                       | 21                        | 22   | 23          | 24          | 25       |
| 8H30-12H00<br>13H00-16H30 | 8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 | 8H30-12H00<br>18H30-20H00 |      | 18H30-20H00 | FERMÉE      |          |
| 26                        | 27                                       | 28                        | 29   | 30          | 31          |          |
| 8H30-12H00<br>13H00-16H30 | 8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 | 8H30-12H00<br>18H30-20H00 |      | FERMÉE      | 10H00-12H00 |          |

## Nouveautés jeunesse



## Nouveautés d'octobre



Spéctacle

# En route vers Noël

Samedi 28 novembre  
à 19h00

En l'Église de Saint-Côme Linière

Billets : 20\$ (adultes) / 5\$ (enfants)

En collaboration avec  
Les Chevaliers de Colomb

En vente : au Presbytère, auprès des membres du CCOL  
418-226-6816

auprès des artistes Tony Doyon, Caroline Paquet, Guylaine Dupuis  
notre musicien Michel Cloutier et notre technicien Richard Daoust

\*Au profit de la Communauté de Saint-Côme Linière\*



1551, 19<sup>e</sup> Rue  
Saint-Côme-Linière  
(418) 685-2700  
histoire@telus.net

## *Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière*

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

### **Heures d'ouverture:**

**Lundi et mercredi 13h à 16h**

**1<sup>er</sup> dimanche du mois 13h à 16h**

**Sur demande: (418) 215-3365**

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$).**  
Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



### **Foire agricole**

Yvon Bolduc, Clermont Paquet, Gabriel Gagnon, Paul Paquet, Clément Fortin, Louis-René Paquet, Raoul Gagnon, Hervé Gagnon, Stanley Mc Collough et Georges Gauthier à une exposition de veaux et bouvillons lors de la foire agricole vers 1950 à Saint-Côme.

*Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Jean-Eudes Gilbert (10-5)*

## COLLECTE DES ORDURES OCTOBRE



Jeudi 1 (Ouest)

Mardi 13 (Est) Jeudi 15 (Ouest)

Mardi 27 (Est) Jeudi 29 (Ouest)

## RECYCLAGE OCTOBRE

Jeudi 8 octobre

Jeudi 22 octobre



Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.

### Chevaliers de Colomb du conseil 6698

Réunion régulière  
le 2<sup>e</sup> mardi du mois  
13 octobre 2026,  
à 19 h, à la sacristie



### Activités FADOQ

|                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| 1 <sup>er</sup> octobre | Conférence Lobe           |
| 4 octobre               | Bingo mensuel             |
| 6 octobre               | Cartes et jeux de société |
| 13 octobre              | Bingo                     |
| 15 octobre              | Jeudi actif               |
| 20 octobre              | Cartes et jeux de société |
| 22 octobre              | Jeudi actif               |
| 27 octobre              | Bingo                     |
| 29 octobre              | Jeudi actif               |

*Les activités débutent à 13 h.*

### Cercle des fermières

Réunion des fermières  
au local des fermières,  
le 14 octobre, à 19 h.

Exhibit : Mets à la citrouille et  
pomme, décorations d'Halloween

Bienvenue à toutes!

P-S : Nous ramassons les pots  
Mason que vous n'utilisez plus.  
Merci.

Le conseil.



### La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 600,000 membres au Québec, dont plus de 300 à Saint-Côme-Linière. Elle prône une qualité de vie pour tous les aînés. Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions, communiquez avec :

**Marie-Louis : 418-685-3654**

**Cell.: 418-313-3373**

**ou Francine : 418-226-9940**

**Cell.: 418-313-4134**



## Centre de Prière de la Miséricorde

1526, 19e rue, Saint-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0

Sessions à venir:

**Semaine de guérison intérieure: 18 au 23 octobre 2026**

(Agapèthérapie) Quel est le sens de ta vie, où vas-tu?

**Coût:** 495\$, du **dimanche** 19h30 jusqu'au **vendredi** 13h00

**Séminaires de la vie en Esprit: 30 octobre au 1er novembre 2026,**

du **vendredi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13h00 **Coût:** 145\$ (95\$ sans hébergement)

**Pour information et inscription Tél. : 418-685-3181**

**Adresse courriel : [centremisericorde@hotmail.com](mailto:centremisericorde@hotmail.com)**

**Inscription en ligne : [www.centremisericorde.org](http://www.centremisericorde.org)**



# Cimetières

de la  
**Paroisse**  
Saint-Georges-de-Sartigan

## INFORMATIONS et ou QUESTIONS

-  Vous avez besoin d'informations exactes concernant un lot dans votre cimetière paroissial ?
-  Vous désirez vérifier si votre entretien ou votre concession est à jour ?
-  Vous désirez savoir combien il y a de places pour inhumer des unes ou des cercueils dans votre lot ?
-  Vous voulez avoir des renseignements sur la nouvelle loi gouvernementale ?
-  Vous avez déménagé et vous voulez mettre vos informations à jour ?
-  Vous avez reçu une facture et vous avez des questions ?



Le seul endroit où vous pourrez avoir réponse à tous vos questions c'est en contactant le Siège de la Fabrique de la Paroisse Saint-Georges-de-Sartigan ou toutes les informations ont été centralisées depuis 2019 lors de la fusion.



*Pour toutes informations :* **418-228-2558 poste 22**

VENEZ VOUS AMUSER AVEC  
NOUS!

**RÉPIT ST-CÔME  
LUMIÈRE**

POUR INFORMATION ET  
INSCRIPTION  
418-228-9192

**8:30-11H  
MERCREDI ET JEUDI  
AM**

**2-5 ANS  
1\$ SEULEMENT**

LES INSCRIPTIONS PAR  
TÉLÉPHONE LES LUNDIS À  
**8:30 AU  
418-228-9192**

 Havre  
l'Éclaircie



La **violence**  
n'est pas toujours  
frappante mais elle fait  
**toujours mal...**

Nous pouvons  
l'aider !  
**418 227-1025  
1 800 709-1025**

**24H/24  
7 JOURS/7**

## Comptoir d'aubaines

1353, rue Principale

(accessible par la 17e Rue,  
porte arrière)

## Heures d'ouverture :

Mercredi, jeudi et vendredi  
de 12h20 à 15h30

Jeudi soir de 18h à 19h30

**Bienvenue à tous!**

 **Club de course  
Saint-Côme**

Horaire des prochaines semaines  
**Les jeudis à 18:30**  
Départ du sentier  
Près du presbytère  
Lumières et bracelet réfléchissant  
recommandés

**SERVICE D'AIDE  
À LA RECHERCHE DE LOGEMENT  
(SARL)**

**C'EST QUOI CE SERVICE?**  
Le SARL consiste à offrir un soutien à toute  
personne de la MRC de Beauce-Sartigan  
à la recherche d'un logement.

Il vise à informer, orienter et accompagner  
les personnes dans leurs recherches.

**CE QU'OFFRE CE SERVICE**  
Émission de liste à jour de logements disponibles  
dans la MRC de Beauce-Sartigan.

Collaboration de référence vers d'autres ressources

**NOUS JOINDRE**  
11400, 1ère avenue suite 108  
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4  
Tél.: 418-387-0404, poste 1337  
Courriel : sarl1@ohsudappalaches.ca  
Site Internet :  
[www.ohsuddesapalaches.ca](http://www.ohsuddesapalaches.ca)

 Office d'habitation  
du Sud des Appalaches

**Avez-vous visité notre site internet? [www.stcomelinier.com](http://www.stcomelinier.com)**  
**Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres...**  
**Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.**  
**Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?**  
**Municipalité St-Côme-Linière**

## Lampadaires de rue défectueux?

Merci de nous en aviser: [www.stcomelinier.com](http://www.stcomelinier.com), onglet «services» Défectuosité lampadaires de rue.

Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

**Merci de votre collaboration !**



## Dépôt d'huiles diverses



Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. **Le service demeure sans frais.** Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)



**695, rang Saint-Joseph**  
**Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0**  
**[info@ricbs.qc.ca](mailto:info@ricbs.qc.ca)**  
**418 685-2230**

## ATTENTION



Le ramassage des excréments de chien est **obligatoire dans le sentier.**

**Des sacs et des poubelles sont fournis -**  
**veuillez les utiliser.**

Merci de contribuer à la propreté  
et à la sécurité des lieux.

**DELAI RAPIDE**

**SERVICES SANS FRAIS**

**CONSEILS PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES EFFICACES**

**CRE**  
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI  
BEAUCHE-ETCHEMINS INC.

*pour votre retour en emploi*

**Bag'Age l'emploi**

SAINT-GEORGES 418 227-5445

SAINT-MARIE 418 386-4445

Québec

[crebe.qc.ca](http://crebe.qc.ca)

# LOGEMENTS À LOUER

| Compagnie ou nom                                                                  | Numéro de téléphone              | Adresse du logement          | Description                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | (418) 230-9796<br>(418) 685-3361 | 1280, 20 <sup>e</sup> Avenue | <b>10 APPARTEMENTS NEUFS</b><br><b>5½ 4½ 3½</b><br><small>1 APARTMENT 2 APARTMENTS 3 APARTMENTS</small> |

## LOGEMENT À LOUER

**Vous avez un logement à louer**  
(appartement, jumelé, maison, etc.)?

Nous vous offrons désormais la possibilité de publier votre annonce dans le journal municipal.

Tarif : 20 \$ + taxes par publication mensuelle

Date limite :

Veuillez soumettre votre annonce au plus tard  
le 15 du mois précédant la parution.

Contenu de l'annonce :

- Votre nom ou le nom de votre entreprise
- Votre numéro de téléphone
- L'adresse du logement
- Une description sommaire (ex. : 4 ½, triplex, jumelé, etc.)

Pour toute question ou pour soumettre votre annonce,  
veuillez communiquer avec nous au  
(418) 685-3825, poste 200.

amigoexpress local

## On covoiture?



Inscription gratuite!

Nouveau service de  
covoiturage quotidien

Domicile Travail Études

[amigoexpress.com/local](http://amigoexpress.com/local)

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nouveau développement résidentiel  
**Les Boisés Dulac**

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: Gilles Dulac 1-819-568-8815

[gillesdulac@hotmail.com](mailto:gillesdulac@hotmail.com)

Jean-François Dulac 1-819-246-9779

[jfrancdulac@videotron.ca](mailto:jfrancdulac@videotron.ca)

## Projet de jumelés neufs à vendre dans la 13<sup>e</sup> rue et 16<sup>e</sup> rue.

Développement 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rue à venir !

Situé dans le cœur du village, vous aurez accès à l'école primaire, l'aréna et plusieurs autres services de choix et installations sportives.

### 13<sup>e</sup> rue

Phase 1 – Terminée

Phase 2 – 2025

Phase 3 – 2025





## RÉSERVATION 418-227-2626

**Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (3 départs et 3 retours par jours).**

**Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :**  
(horaire selon vos besoins)

- de soins de santé
- de services sociaux
- de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- des démarches d'insertion à l'emploi

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

✓ L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

✓ L'horaire du **taxi collectif** est du dimanche au samedi de 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

\*\*\* Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de St-Georges seront redirigés vers le Taxibus.

### Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,  
Saint-Côme-Linière  
1 chambre

Pour toutes questions:  
418-228-0239.

Les formulaires de demande de logement sont disponibles au bureau municipal.

### Service de popote roulante

2 jours/semaine, Saint-Côme

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

**Informations:**

**418 228-0007**

**[www.benevolatbeauce.com](http://www.benevolatbeauce.com)**



## Centre d'Écoute

**du CEPS Beauce-Etchemins**



**Téléphone: 418-228-3106**

**Courriel: [cepsaa@jp4b.net](mailto:cepsaa@jp4b.net)**

## Le Sillon

Organisme de soutien aux proches d'une personne vivant avec un trouble de santé mentale

### Nos services

Interventions individuelles et familiales  
Groupes d'entraide  
Groupes psycho-éducatif  
Volet jeunesse

Pour aider, sans s'épuiser



[lesillon.com](http://lesillon.com)  
418 227-6464





## Les Chevaliers de Colomb...

**Au service de sa communauté**

**Prêt de matériel médical**

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106 : Canne, béquille, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10 \$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations : M. Gervais Morin, 418 685-3149

En cas d'absence de M. Morin, vous pouvez contacter M. Gabriel Giguère au 418 685-3278

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière  
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)  
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825  
Télécopieur: 418-685-2566  
st-come@stcomelinieri.com

www.stcomelinieri.com

**Dépôt légal à la  
Bibliothèque Nationale**

**MAIRE**

**Cellulaire**

**418-222-3472**



**ENCOMBRANTS  
MÉNAGERS**



**(418) 685-2230**



**Réservation  
418-227-2626**



**418 774-4444**

info@passeportanimal.com

www.passeportanimal.com

## Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture  
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811  
Info-social  
24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec



**VOTRE COURTIER LOCAL**

Résidentiel et commercial

Société par actions d'un courtier immobilier

**SIMON  
COUILLARD**

EXPERTISE  
CONFIANCE  
TRANSPARENCE

418-803-9192

simon.duo@hotmail.com

1526 19e rue, Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0



**ME MARIE-EVE  
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8<sup>e</sup> Rue Saint-Côme-Linière  
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net  
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



*Tout pour vous satisfaire*

**418 685-2280**

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.